

Administration portuaire de Montréal (APM)

Situation au port de Montréal le 21 juillet – 16h00

Montréal, le 21 juillet 2010 – L'Administration portuaire de Montréal communique la situation au port de Montréal à la suite du conflit de travail entre l'Association des employeurs maritimes et ses employés débardeurs.

- L'Administration portuaire de Montréal a obtenu une injonction. Cette injonction vise à permettre l'accès au port et la poursuite de travaux qui ne sont pas reliés aux employés de l'Association des employeurs maritimes.
- Le terminal céréalier peut recevoir et expédier du fret.
- L'Association des employeurs maritimes maintient son lock-out.
- Le trafic ferroviaire sur le port a repris. Tous les wagons qui étaient chargés avant le conflit sont en cours d'expédition.
- Les marchandises au sol dans les terminaux ne sont pas manutentionnées.
- Aucun navire dont l'opération nécessite du travail de la part des débardeurs ne se trouve dans le port.
- Certains accès au territoire portuaire sont fermés : seules les entrées Berri, Viau et Hector-Barsalou demeurent ouvertes à la circulation et permettent d'entrer et de sortir du port de Montréal sans entraves.

À propos du port de Montréal

Le port de Montréal est un centre de transbordement diversifié qui traite tous les types de marchandises : fret non conteneurisé, vrac liquide et vrac solide. C'est un port de conteneurs de premier plan desservi par sept des 10 plus grandes lignes maritimes de transport de conteneurs au monde. Près de 1 250 000 conteneurs EVP (équivalent 20 pieds) ont été manutentionnés au port de Montréal en 2009, représentant 11 266 000 tonnes de marchandises sur un trafic total de 24,5 millions de tonnes.

Le port de Montréal possède son propre réseau de chemin de fer directement sur les quais. Il est relié aux deux réseaux ferroviaires pancanadiens, ainsi qu'à un réseau autoroutier. Le port exploite son propre terminal céréalier et une gare maritime qui a accueilli 47 534 passagers et membres d'équipage en 2009. Tous les autres terminaux sont gérés par des compagnies privées d'arrimage. L'activité portuaire soutient 18 200 emplois, et génère des retombées économiques de l'ordre de 1,5 milliard de dollars par année.

RENSEIGNEMENTS :

Administration portuaire de Montréal

Jean-Paul Lejeune
Directeur des communications
lejeunejp@port-montreal.com
Tél. : 514 283-7050
Télécopieur : 514 283-0829
www.port-montreal.com